

COMMISSION BIODIVERSITÉ

Agir localement
pour préserver
et restaurer la
biodiversité



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

La Chapelle-sur-Erdre possède une richesse de sites naturels et remarquables. Ces espaces abritent une faune et une flore particulièrement riches, en particulier dans les zones humides ou autour des villages urbanisés (Mouline, La Brosse, La Gergaudière...). Afin de préserver cette richesse, les associations de protection de l'environnement ont sollicité la Ville pour la création d'une « Commission communale biodiversité ». Cette Commission est composée d'élus et d'associations locales : Groupe Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), Solidarité Écologie, La Fédération des Amis de l'Erdre, EDENN (Établissement public pour la protection de l'environnement et la qualité de l'eau), UNAPLA (Union des apiculteurs de Loire-Atlantique), La Ferme Chapelaine, Les Chasses Chapelaines, La Fédération de Pêche.

LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION BIODIVERSITÉ

- Repérer les espaces où une réelle biodiversité subsiste et mieux connaître la flore et la faune sur l'ensemble du territoire, en commençant par les zones les plus sensibles et riches
- Sensibiliser les habitants et les personnes qui interviennent à titre professionnel sur les espaces naturels (et urbains) à la protection des espèces, notamment en les faisant connaître
- Donner un avis sur les projets d'aménagements pour mieux intégrer la biodiversité
- Protéger les zones ayant une biodiversité remarquable
- Engager des mesures d'entretien et de restauration des zones naturelles, notamment les cours d'eau, les vallées, les haies et certains espaces agricoles.

APPORTEZ VOTRE CONTRIBUTION À LA COMMISSION

Toute personne intéressée par la faune, la flore ou la gestion écologique des espaces verts, peut apporter sa contribution en participant à l'un des ateliers.

PATRIMOINE ARBORÉ

- Formuler un avis éclairé sur les demandes de suppression ou d'élagage d'arbres protégés au PLUm, en zone urbaine et en espace agricole
- Formuler des conseils aux particuliers sur la gestion des arbres

MILIEUX AQUATIQUES

- Accompagner l'étude en vue des travaux sur la vallée du Gesvres
- Mener une réflexion sur l'ensemble des milieux aquatiques et zones humides

INVENTAIRE ET PROSPECTIVE POUR LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

- Repérer les milieux naturels et les parcelles agricoles riches en biodiversité
- Contribuer à l'inventaire des espèces et des milieux
- Signaler les menaces sur la biodiversité

CHACUN PEUT AGIR POUR LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE



J'AGIS
Participation aux chantiers
de terrain et aux chantiers
d'entretien et de restauration
des zones naturelles



J'OBSERVE
Reconnaissance et
observations de terrain



JE PARTICIPE
Ateliers et réflexions sur les
modes de gestion des zones
naturelles et agricoles

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire en ligne sur le site internet de la Ville
www.lachapellesurerdre.fr

ou retournez le formulaire ci-joint à :
Service Environnement - 4 rue de Bretagne - 44 240 La Chapelle-sur-Erdre



Renseignements :
biodiversite@lachapellesurerdre.fr

Pour plus d'information, vous pouvez également contacter l'une des associations membre de la commission.



LA CHAPELLE
SUR ERDRE